

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 08 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le huit novembre à 20 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Raymond DESILLE

Date de convocation : samedi 28 octobre 2023

Présent(e)s : Raymond DESILLE, Gérard ALAIRE, Marie-Laure FELIX, Antoine RUBIO, Jenny HURTAUD, Frédéric ANGIBAUD, Florent BOUILLAUD, Aurélie CHAUVIN, David JOUBERT, Marie MAINGOT, Stéphanie PAJOT, Thomas RAMBEAU, Dominique SOUCHET

Absent(e)s excusé(e)s : Erwann BELLY

Absent(e)s :

Représenté(e)s :

Secrétaire de la séance: Thomas RAMBEAU

Ordre du jour:

- 1- Présentation par Mme MAYON de la CDC Aunis Sud, du diagnostic biodiversité et paysage de la commune.
- 2- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 04 octobre 2023.
- 3- Décisions modificatives du budget primitif.
- 4- Règlement coupes de bois 2023-2024 (Bois de Benon section Blameré).
- 5- Vente de la remorque DEVÈS.
- 6- Réfection caniveau croisement rue de Vouhé/rue Pierre François Audry.
- 7- Compte-rendu conseil d'école.
- 8- Projet achat terrain par la commune.
- 9- Rapport d'activité de la communauté de communes Aunis Sud.
- 10- Travaux cuisine salle polyvalente.
- 11- Elagage des arbres place de l'Eglise.
- 12- Point travaux divers (vidange fosse, assainissement, enfouissement).
- 13- Projet panneaux photovoltaïques bâtiments communaux.
- 14- Programme plantation de haies.
- 15- Animations fin d'année (11 novembre, paniers des aînés, spectacle de Noël, plantation, vœux).
- 16- Divers.

Début de séance : 20 heures

1- Présentation par Mme MAYON de la CDC Aunis Sud, du diagnostic biodiversité et paysage de la commune.

Mme Carla MAYON chargée de mission Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Communauté de communes Aunis Sud présente le diagnostic biodiversité et paysage de la commune. Mme MAYON pourra accompagner et valoriser la commune pour des projets comme la plantation de haies, création de forêt, végétalisation du cimetière...pour obtenir des aides financières auprès de la Région et de l'Etat pour leur réalisation. Monsieur le Maire remercie Mme MAYON.

Monsieur le Maire fait part des dégâts survenus sur la commune suite aux tempêtes : quelques arbres déracinés au chemin des Epinettes, sur la RD208 (rue de Vouhé), chemin de la Fontaine mais sans grande gravité. Malgré les travaux de busage qui ont été réalisés sur une partie de la route de la Mâcre, des maisons ont été inondées, la commune a acheté une motopompe pour évacuer un maximum d'eau afin de baisser le niveau. La commune va se rapprocher des services compétents pour solutionner ce problème pour qu'il ne se reproduise pas.

2- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 04 octobre 2023.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations concernant le dernier compte-rendu.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 04 octobre 2023.

3- Décisions modificatives - budget principal 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les décisions modificatives comme détaillées ci-dessous.

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
6512	Droit d'utilisation - Informatique nuage	1 100.00	
752	Revenus des immeubles		1 100.00
	TOTAL :	1 100.00	1 100.00

4- Prévision coupe de bois 2023-2024

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le règlement et décide d'affecter la parcelle le Bois du Fraigneau de la forêt sectionale de Blameré située à Benon, selon les modalités habituelles, et de reconduire le versement de la recette obtenue de la coupe de bois 2023-2024, après déduction des frais de garderie et de la taxe foncière : 1/3 à la Coopérative Scolaire de Puyravault et les 2/3 restants à l'Amicale villageoise de Blameré.

5- Vente de la remorque DEVÈS acquise en 2009

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre à M. BRIAND Emmanuel, artisan sur la commune de Vouhé, la remorque DEVÈS, pour un montant de 700 €.

6- Réfection caniveau croisement rue de Vouhé/rue Pierre François Audry.

Rapporteur Antoine RUBIO

Les travaux consisteront à créer un regard, relever le caniveau pour un meilleur écoulement des eaux pluviales, un premier devis reçu : 5 985.60 € TTC

7- Compte-rendu conseil d'école.

Madame Marie-Laure FELIX fait un résumé du conseil d'école qui a eu lieu le 19 octobre dernier.

Les points évoqués : les effectifs à Puyravault : 36 élèves (14 PS, 7 MS et 15 GS) et à Vouhé : 72 élèves (15 CP, 16 CE1, 11 CE2, 14 CM1 et 16 CM2) ; la sécurité (alerte incendie – alerte attentat) ; les élections des représentants des parents d'élèves ; le marché de Noël qui aura lieu à l'école le 15 décembre ; les projets de classe ; les remerciements

Le compte-rendu est affiché au tableau d'affichage de l'école

8- Projet achat terrain par la commune.

Le conseil municipal décide d'acquérir les parcelles C99 et C100 situées impasse des Jardins.

9- Rapport d'activité de la communauté de communes Aunis Sud.

Le président de l'établissement Public de coopération Intercommunale adresse chaque année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retracant l'activité de l'établissement. Le maire présente le bilan des activités de la CDC Aunis Sud de l'année 2022. Ce rapport sera transmis aux membres du conseil municipal.

10- Travaux cuisine salle polyvalente. Rapporteur Gérard ALAIRE

Le désamiantage de la cuisine de la salle polyvalente a été effectué. Le plan de travail en inox a été posé. Le reste des travaux se poursuit sans problème.

11- Elagage des arbres place de l'Eglise.

L'élagage des 16 tilleuls de la place de l'Eglise sera réalisé en janvier prochain par M. Eric LAVERGNE, paysagiste, pour un coût de 1 930 € HT.

12- Point travaux divers (vidange fosse, assainissement, enfouissement).

L'école maternelle est raccordée au tout à l'égout. La fosse septique vidangée reçoit désormais l'eau pluviale du toit de l'école. Concernant l'enfouissement des réseaux : le SDEER va prochainement réaliser les branchements chez les particuliers.

13- Projet panneaux photovoltaïques bâtiments communaux

La commune envisage la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Un diagnostic et des études vont être réalisés en 2024.

14- Plantation haies sur la commune

Dans le cadre du programme EVA, la plantation des 700 arbres au chemin de la Sablière est prévue en janvier 2024. Une date sera précisée ultérieurement.

15- Animations fin d'année (11 novembre, paniers des aînés, spectacle de Noël, plantation, vœux)

- ✓ La population est invitée à la cérémonie du 11 novembre (Armistice de la première guerre mondiale 1914-1918) – Rendez-vous à 10h15 au cimetière afin d'honorer nos anciens combattants. 11h devant la salle des fêtes, départ du défilé pour la commémoration donnée devant le monument aux morts.
- ✓ La distribution des paniers gourmands à nos aînés de 75 ans et plus se fera le matin du samedi 9 décembre.
- ✓ Le spectacle de Noël se déroulera à la salle des fêtes, le dimanche 17 décembre. Avec ce spectacle « L'aspiraclown », vous allez vivre une expérience unique où le cirque, la magie, la poésie, la musique et l'humour se mêlent avec 3 clowns Cablo, Toby et Stabylo.
- ✓ Le samedi 13 janvier 2024 : - Vœux au personnel communal à 11h à la Mairie.
 - Plantation « 1 naissance – 1 arbre » pour les enfants nés sur la commune en 2023, à 16h.
 - Vœux à la population à 17h à la salle des Fêtes.

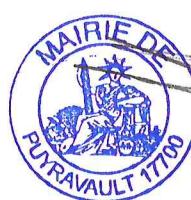
16- Divers.

- ✓ La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 13 décembre 2023 à 20h.

Levée de séance : 22 heures 45

Affiché en exécution de l'article 32 du Code Municipal, le 09 novembre 2023

Le Maire,
Raymond DESILLE



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Desille", written over the circular stamp.